1866; et en 1867, l'exportation des bois du Canada aux Etats-Uniss'est élevée à \$5,145,367."

Le Commissaire spécial du Revenu des Etats-Unis s'élevait fortement de son côté contre les mauvais résultats du déboisement. Dans un rapport publié en jauvier 1869, il disait : "Une sage prudence devrait nous faire voir que nous devons restreindre au lieu d'augmenter l'exploitation de nos forêts qui, à cause de la demande croissante du commerce, disparaissent avec une effrayante rapidité. Le prix du bois est d'une élévation tellement certan e que si nous pouvions pendant dix ans, nous alimenter complètement à l'étranger, nous y trouverions encore un avantage pour le pays. Il est certain, au point de vue des intérêts privés, que nos forêts augmenteraient de valeur dans une proportion supérieure à l'intérêt que pourrait donner le capital investi dans toute cette entreprise.

"Dans un journal du Détroit, on disait dernièrement que la région pinifère du Michigan serait ruinée avant quinze ans, mêmesans augmenter l'exploitation actuelle. Peu de personnes réflèchissent sur le fait qu'un pin blanc est renversé en quelques minutes,

et qu'il lui faut un siècle pour repousser."

Dans tous les pays d'Europe, où l'on a fait disparaître la forêt sans discernement, la question du reboisement est aujourd'hui à l'ordre du jour. On dépense des sommes énormes dans ce but. Car, il est reconnu que les forêts, en outre de leur valeur intrinsèque, sont d'une immense utilité à un pays et spécialement à l'agriculture. Les forêts entretiennent la fraîcheur dans l'air, servent de barrières aux ouragans et répriment l'effet du vent, qui dessèche moins la surface de la terre. Le déboisement fait tarir les sources et favorise les grandes inondations. Les terrains stériles comme les sables du Sahara ou les plaines crides du désert américain, ne sont ils pas ceux-là même où l'on ne trouve pas le moindre bouquet d'arbre pour empêcher l'évaporation de l'humidité?

La science de la sylviculture est parfaitement ignorée en Canada, cependant il n'y a pas de pays où l'on est plus intéressé à en savoir quelque chose. En Aliemagne et ailleurs, on oblige toute personne qui coupe un arbre d'en pianter un autre. Il ne nous serait pas possible de mettre en force une mesure de ce genre, mais il est certain que le gouvernement devra avant longtemps prendre les moyens nécessaires pour reboiser les parties du pays qui ont le

plus souffert de la dévastation de nos bois.